

ENERGIE PARTAGEE ASSOCIATION

16/18 quai de la Loire

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

• EXPERTISE COMPTABLE

• AUDIT & CAC

• JURIDIQUE

• PATRIMOINE

• INFORMATIQUE

• PAIE

• RH & SOCIAL

• FINANCEMENT

À l'Assemblée Générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'ENERGIE PARTAGEE ASSOCIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse
Le 17/05/2024



Stéphane KLUTSCH

@ec Audit
Associé
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 130	12 130		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	69 788	62 996	6 792	6 100
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 204		3 204	3 204
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 009		1 009	837
TOTAL I	86 130	75 126	11 005	10 141
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	134 324		134 324	153 570
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 661 243		1 661 243	1 363 835
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	284 866		284 866	136 185
Charges constatées d'avance	19 869		19 869	18 305
TOTAL III	2 100 302		2 100 302	1 671 896
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 186 432	75 126	2 111 307	1 682 037



Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	281 844	171 727
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	150 000	150 792
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 116	110 117
Situation nette	423 728	432 636
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	423 728	432 636
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	145 702	68 050
TOTAL III	145 702	68 050
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 739	39 719
Emprunts et dettes financières diverses	21 667	28 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 489	303 946
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	72 170	55 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 980	30 066
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 110 832	723 508
TOTAL V	1 541 877	1 181 351
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 111 307	1 682 037



Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	67 521	59 702
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	8 128	4 375
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	287 994	275 591
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 185 126	1 043 633
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 392	1 100
Mécénats	262 160	134 279
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 029
Utilisations des fonds dédiés	68 050	167 716
Autres produits	224	1 694
TOTAL I	1 886 594	1 689 119
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	703 353	617 209
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	49 812	40 706
Salaires et traitements	699 957	592 225
Charges sociales	272 731	224 253
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 699	9 826
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	145 702	68 050
Autres charges	25 676	31 693
TOTAL II	1 901 931	1 583 962
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 336	105 157
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 051	333
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 051	333
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 050	-333
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 386	104 824



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 290	5 292
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	9 290	5 292
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	20	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	9 270	5 292
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 895 885	1 694 412
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 904 001	1 584 295
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 116	110 117

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	9 310	13 510
TOTAL	9 310	13 510
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	9 310	13 510
TOTAL	9 310	13 510



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 111 307 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -8 116 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation de l'association et de ses activités

Energie Partagée Association a pour objet de concourir à la protection de l'environnement, à la lutte contre les changements climatiques, en s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Elle promeut des projets d'énergie renouvelable citoyens et d'efficacité énergétique dans le respect de la charte Energie Partagée.

Le mouvement a pour but de fédérer les acteurs et les porteurs de projets à l'échelle nationale. Pour faciliter l'émergence et la structuration des projets citoyens, Energie Partagée Association et ses partenaires sont présents partout en France. Dans de nombreuses régions, des réseaux d'animation ont vu le jour et proposent un accompagnement dédié aux porteurs de projets locaux.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--|------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans, |
| • Matériel informatique | 3 ans, |
| • Autres (supports ludiques sensibilisation) | 5 ans. |

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement



La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas provisionnés.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.17 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 23 089 euros et il intègre l'impact de la réforme des retraites.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 145 702 €.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 133 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 70 €/heure correspond à un montant de 9 310 euros.

Effectifs

Effectif au 01/01/2023	Statut	Augmentation	Diminution	Effectif au 31/12/2023
15	Non cadre	6	1	20
1	Cadre			1

Engagements hors bilan

L'association bénéficie d'une caution de l'Etat d'un montant de 25 865 € sur le PGE de 55 000 € contracté en 2020 et dont le capital restant dû s'élève à 28 739 € au 31/12/2023.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 130		
TOTAL	12 130		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	30 857		5 391
Emballages récupérables et divers	33 540		
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	64 397		5 391
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés	3 204		
Prêts et autres immobilisations financières	837		172
TOTAL	4 041		172
TOTAL GÉNÉRAL	80 567		5 563

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 130	
TOTAL			12 130	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			36 248	
Emballages récupérables et divers			33 540	
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			69 788	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés			3 204	
Prêts et autres immobilisations financières			1 009	
TOTAL			4 213	
TOTAL GÉNÉRAL			86 130	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 130			12 130
TOTAL	12 130			12 130
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	26 210	3 246		29 456
	32 087	1 453		33 540
TOTAL	58 297	4 699		62 996
TOTAL GÉNÉRAL	70 426	4 699		75 126

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	



CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 009		1 009
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	134 324	134 324	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 225	2 225	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 132	1 132	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 765	28 765	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 629 121	1 629 121	
Charges constatées d'avance	19 869	19 869	
TOTAL	1 816 445	1 815 436	1 009

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	28 739	11 060	17 678	
Emprunts et dettes financières diverses	21 667	6 667	15 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	273 489	273 489		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	21 607	21 607		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	47 672	47 672		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 891	2 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	34 980	34 980		
Produits constatés d'avance	1 110 832	772 622	338 210	
TOTAL	1 541 877	1 170 989	370 888	



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 964	44 195
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 448	18 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	56 411	62 498

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 500	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 596 010	1 324 990
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 601 510	1 324 990



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	1 110 832	723 508
TOTAL	1 110 832	723 508

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	19 869	18 305
TOTAL	19 869	18 305



Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	242 891	577 124	326 766		38 345	1 185 126
Subventions d'investissement						
TOTAL	242 891	577 124	326 766		38 345	1 185 126

Le montant de 38 345 € fera l'objet d'une régularisation d'imputation comptable sur l'exercice 2024.



Variation des fonds dédiés- Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET LEADER	4 924	6 721	4 924			6 721	
PROJET LIFE	63 126	86 919	63 126			86 919	
PROJET EPOPEE VOILES		14 357				14 357	
PROJET FSE ET OEC		9 948				9 948	
PROJET ESPERE		12 318				12 318	
PROJET RAIPONCE		15 439				15 439	
TOTAL	68 050	145 702	68 050			145 702	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	171 727	110 117			281 844
Fonds propres avec droit de reprise	150 792			792	150 000
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	110 117	-110 117		8 116	-8 116
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	432 636			8 908	423 728
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	432 636			8 908	423 728

Commentaires : néant

